

## SE FORMER PAR L'APPRENTISSAGE

### Quelques éléments à retenir

Se former par l'apprentissage dans un CFA, c'est acquérir une qualification professionnelle, reconnue par un diplôme ou un titre et acquérir en même temps une expérience professionnelle. Le CFA, Centre de Formation d'Apprentis, en contact étroit avec le monde professionnel, propose une pédagogie spécifique et adaptée au métier visé.

#### CADRE GENERAL

- ✕ Nature du contrat : contrat de travail à durée déterminée
- ✕ Durée du contrat : 1 à 3 ans selon la durée de la formation suivie
- ✕ Particularité du contrat : ce contrat alterne des périodes de formation et des périodes en milieu professionnel (période de 15 jours à 1 mois en Centre et 15 jours à 1 mois en entreprise)
- ✕ Âge pour devenir apprenti dans le secteur de la chimie et le secteur industriel (en général) : de 18 à 26 ans  
Suivi : l'apprenti est suivi au CFA par un tuteur pédagogique et en entreprise par un maître d'apprentissage
- ✕ Rémunération : application d'un pourcentage en fonction de l'âge et de l'année de formation

#### De 18 à 20 ans (1)

1ère année	41% du SMIC (592 €)
2ème année	49% du SMIC (708 €)
3ème année	65% du SMIC (939 €)

#### 21 ans et plus (1)

53% du SMIC* (766 €)
61% du SMIC* (881 €)
78% du SMIC* (1 127 €)

SMIC mensuel : 1 445,38 € (au 1 janvier 2014)

(\*) ou du salaire minimum conventionnel s'il est plus favorable

Licence pro : conditions de 2ème année ; Mention Complémentaire : 2ème année +15%

#### AIDES AUX APPRENTIS EN RHÔNE-ALPES

- ✕ Aides au transport, hébergement et restauration  
Depuis Janvier 2006, le Conseil Régional alloue à chaque apprenti une aide pour le transport, l'hébergement et la restauration sous la forme de chèque service. Le montant par année varie de 90 à 250 € selon des critères établis par les CFA.
- ✕ Statut d'apprenti  
Une carte d'apprenti ou carte d'étudiant des métiers donne accès aux réductions liées à ce statut : loisirs, transports en commun...

#### CONTACT

Muriel BONNAIGUE, Chargée de Recrutement et du suivi des apprentis

Tél. : 04 72 89 06 17

muriel.bonnaigue@interfora.fr - muriel.bonnaigue@ifaip.fr

**INTERFORA-IFAIP**

6 rue Jean MACE – 69190 SAINT FONS Tél. : 04 72 89 06 18 / Fax : 04 72 89 06 27

www.interfora.fr / www.ifaip.fr